

Expérimentation du cartable numérique en 2de générale et technologique

Lycée Jean Racine - Rentrée scolaire 2021

Les manuels numériques au lycée

Depuis la rentrée scolaire 2019, le lycée Jean Racine s'est engagé dans l'utilisation des manuels numériques. A la rentrée 2021, la Région Hauts de France impulse l'expérimentation « Lycée de demain - manuels numériques » pour 8 lycées de la Région, dont le lycée Jean Racine. Elle va financer les manuels numériques des classes incluses dans le périmètre de cette expérimentation, ainsi que l'installation d'un réseau wifi performant au sein du lycée.

Rentrée scolaire : mise en place d'un cartable numérique en 2de GT

Dans l'objectif d'exploiter au mieux les manuels numériques en classe et à la maison, il est indispensable que les élèves disposent d'un support physique leur permettant de consulter leurs manuels ainsi que différents outils et ressources pédagogiques mis à disposition via l'ENT, Pronote et internet.

Cette expérimentation du cartable numérique sera donc menée à la rentrée prochaine sur les 8 classes de 2de GT.

Un cartable numérique, c'est quoi ?

Il s'agit d'une tablette dans laquelle sont intégrés les manuels scolaires numériques ainsi que d'autres ressources et outils pédagogiques (calculatrice, accès à Pronote, ENT, Pearltrees...) qui seront consultables en classe et à la maison.

Attention, il ne s'agit pas d'une tablette classique puisque les accès à certaines ressources et applications seront rendus impossibles à certains moments par l'administrateur.

Un cartable numérique présente les avantages suivants :

- Allègement du poids du cartable de l'élève et pas d'oubli de livres possible
- Disponibilité de l'ensemble des ressources pédagogiques centralisé sur un même support
- Possibilité de suivre les cours à distance si nécessaire
- Pas d'achat de calculatrice en seconde
- Gratuité des manuels numériques pour les familles pendant les 3 ans de lycée de l'élève
- Entière possession de la tablette par la famille qui en gardera l'usage à la fin de la scolarité de l'élève.

L'acquisition du cartable numérique au lycée

La tablette figure sur la liste des fournitures. En contrepartie, il n'y aura ni manuel scolaire, ni calculatrice à acheter. Il est préférable de commander la tablette dès le jour des inscriptions. Mais il sera éventuellement possible de la commander aussi fin août ou début septembre (date limite le 6 septembre 2021). Elles seront livrées avant fin septembre.

La commande se fera obligatoirement par l'intermédiaire du lycée. **L'utilisation d'aucun autre modèle de tablette ou d'une tablette personnelle ne sera autorisée au sein du lycée. Un tarif a été négocié auprès d'un partenaire régional au prix de 240 € TTC, coque de protection comprise, garantie de 2 ans incluse.** La garantie ne couvre pas le bris de matériel, ni le vol. Il conviendra donc de contacter son assurance pour savoir si la tablette est couverte par l'assurance scolaire ou la garantie responsabilité civile de la famille. A défaut, il faudra souscrire une garantie supplémentaire.

	Pour acheter la tablette	En cas de difficultés financières
Si la famille <u>utilise</u> la carte « Génération Hauts de France »	1 chèque de 140 € + 1 chèque de caution de 100 € *	2 chèques de 50 euros encaissés en août et septembre 2021 et un chèque de 40 euros encaissé en octobre 2021 + un chèque de caution de 100 € *
Si la famille <u>n'utilise pas</u> la carte « Génération Hauts de France »	1 chèque de 240 euros au lycée	3 chèques de 80 euros encaissés en août, septembre et octobre 2021
* Le chèque de caution est une garantie pour le lycée. Il vous sera rendu dès que la carte « Génération HdF » sera débitée.		
Libeller les chèques au nom de « agent comptable du lycée Jean Racine »		

De plus, il est possible aussi de solliciter l'aide de la Région Hauts de France en complétant un dossier « dispositif d'aide complémentaire à la scolarité », qui permettra d'obtenir une aide complémentaire (aide sous condition de ressources, d'un montant maximum de 100 € pour l'acquisition d'une tablette). Le dossier est à déposer auprès de Madame Adeline Dochy, assistante sociale du lycée, début septembre.